AVIS DE MARCHE

01) **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**	COMMUNE DE LONGEVILLE SUR MER Mairie – 14 Rue Maréchal de Lattre de Tassigny 85560 LONGEVILLE SUR MER Tél. : 02 51 33 30 33 Adresse Internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr
02) **MODE DE PASSATION CHOISI**	☒Procédure Adaptée (Art. R2123-1 du Code de la Commande Publique)
03) **OBJET du ou des marché(s)**	**LONGEVILLE SUR MER – Aménagement du Chemin du Clouzy** **Travaux VRD** **Descriptif des travaux :** • Terrassements en déblais ; • Mise en œuvre de la structure de trottoir ; • Pose des bordures et des grilles avaloirs ; • Mise en œuvre des revêtements de finition ; • Mise en place de la signalisation routière définitive ; • Aménagements des espaces verts **Délais : 8 semaines** **Date prévisionnelle du début des travaux : Octobre 2025**
04) **LIEU où l'on peut retirer le dossier de consultation**	Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr
05) DATE LIMITE DE RECEPTION - Conditions de remise	**VENDREDI 22 AOÛT 2025 A 12H00** - Voie électronique : via la plateforme :https://www.marches-securises.fr
06) **JUSTIFICATIONS A PRODUIRE quant aux qualités et capacités du candidat**	Conditions fixées aux articles R2143-3 à R2143-12 du Code de la Commande Publique
07) **DELAI de validité des offres**	90 jours
08) **CRITERES D'ATTRIBUTION**	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix des prestations : 40 % - Qualité technique de l'offre et planning : 60 %
09) **MAITRISE D'ŒUVRE ET RENSEIGNEMENTS**	GEOUEST 46 rue Benjamin Franklin BP 50352 85009 LA ROCHE S/ YON EDEX Tél. : 02 51 37 27 30
10) **DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS**	Référé précontractuel : article L551-1 du Code de Justice Administrative Référé contractuel : article R 551-7 du Code de Justice Administrative Recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R421-1 du Code de Justice Administrative) Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'Ile Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 40 99 46 00, Fax 02 40 99 46 58
11) **DATE D'ENVOI de l'avis à la publication**	Vendredi 4 juillet 2025